

Accélérons ensemble les innovations des transports du futur

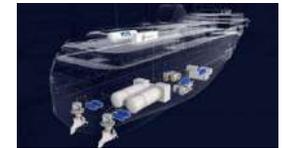
Claire Baritaud
Coordinatrice de l'Agence de l'innovation pour les
transports - DGITM

Pourquoi une Agence de l'innovation pour les transports ?

- 4 grands défis pour le secteur des transports, avec des leviers réglementaires très forts



- Besoin d'accompagner ces grandes transitions, et les acteurs qui relèvent ces défis
- L'innovation est la réponse : réinventer les modes de déplacement, les organisations, les modèles économiques, les technologies, l'industrie et les services, nos politiques publiques
- Les services du Ministère jouent un rôle important dans l'écosystème d'innovation : réglementation, facilitation, accompagnement, précurseur/acheteur



Objectifs de l'AIT



Les grandes étapes de l'AIT



Préfiguration

Construction de l'AIT jusqu'à l'été avec consultations des acteurs de l'écosystème



Remise du rapport

Lettre d'intention des DG

Révélation de l'identité graphique



Programme Propulse

4 volets d'Appels à projets :

- Transports durables
- Communautés de données
- Intrapreneuriat
- Aménagement des espaces pour un usage multiple : U-Space Together

<https://www.ecologie.gouv.fr/agence-innovation-transport>



Annonce des lauréats

Inauguration

Signature du protocole d'accord

Lancement des 1ers partenariats



Espace innovation Bourget

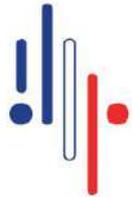
1^{er} comité directeur



Impulsion d'une culture d'innovation ouverte

- Séminaires Culture d'innovation
- Plateforme collaborative
- #LesGrandsInnovateurs
- Séminaires Acteurs de l'innovation
- Kiosques numériques
- #LesMotsdeLaMobilité

Les premières actions



Agence de
l'**Innovation** pour
les **Transports**

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Propulse



TRANSPORTS
DURABLES

COMMUNAUTÉS DE
DONNÉES

INTRAPRENEURIAT

21 lauréats
accélérés



AMÉNAGEMENTS
POUR UN USAGE
MULTIPLE

5 consortiums
sélectionnés



Agence de
l'**Innovation** pour
les **Transports**



AGENCE
INNOVATION
DÉFENSE

Les lauréats Intrapreneuriat



Description du projet



Aujourd'hui trop de véhicules utilitaires et poids lourds ne sont pas correctement informés des règles spécifiques de circulation et stationnement dans les territoires qu'ils parcourent, que ces règles soient permanentes ou temporaires. Ceci provoque des risques pour les utilisateurs de l'espace public, mais aussi pour les transporteurs qui peuvent perdre du temps, de l'argent et des points de permis.

Les territoires, enfin, éprouvent encore des difficultés à publier, diffuser et coordonner les règles relatives à la circulation et au stationnement des véhicules utilitaires légers (VUL) et poids lourds.

Le projet vise à simplifier, sécuriser et rendre plus efficace les relations entre ceux qui éditent ces règles et ceux qui doivent les appliquer. Ceci, via un projet d'application permettant aux administrations de renseigner et de soumettre à la signature des arrêtés de circulation portant des restrictions, géolocalisées, pour les poids lourds.

Les premières actions

- **De nombreuses actions de valorisation:**

Forum innovation défense, Congrès ATEC ITS, Espace innovation Bourget au conseil informel des ministres, salon Autonomy, séminaire bateau autonome, visites industriels ...

- **Des activités d'expérimentations, de prototypage**

Challenges: Data X-HEC, Véhicules intermédiaires ADEME, hackaton MAELE



- **Des actions d'acculturation**

170 acteurs de l'innovation au sein du ministère



**Programme public national
Appel à projets d'innovation « Routes et Rues »
pour l'année 2022**

Merci de votre attention



Claire Baritaud

Agence-innovation@transports.gouv.fr

0140811706



Suivez-nous sur LinkedIn & Twitter

